

BDE – UTC

Procès-Verbal

Conseil d'Administration

Le mercredi 26 septembre 2018



Le présent procès-verbal comporte 6 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Tel : 03 44 23 43 85 - Mél. : bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

1. Ouverture du Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h05 le mercredi 26 septembre 2018 dans la salle de réunion du 1^{er} étage de la MDE de l'UTC, Rue Roger Coutollenc, à Compiègne.

Pour rappel les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 18 à 22 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC
- Le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôles, soit 6 voix par pôle »

1.1.Membres

Etaient présents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
SAINTE CLUQUE	Paul	BDE-UTC	Président	1
GNAEDIG	Manon	BDE-UTC	Trésorière	1
MARCHAND	Matthieu	BDE-UTC	Vice-président	1
OUATTARA	Guillaume	BDE-UTC	Vice-président	1
BEAUDOU	Camille	PAE-UTC	Présidente	4
EHRHARD	Marianne	PAE-UTC	Secrétaire	2
CAZENAVE	Laurie	PSEC-UTC	Présidente	2
BARTHELEMY	Jean-Gabriel	PSEC-UTC	Trésorier	2
MONNERET	Fabien	PSEC-UTC	Secrétaire	2
DELBECQ	Alban	PTE-UTC	Président	4
GLIUMMARA	Clément	PTE-UTC	Secrétaire	2
GUILBERT	Nicolas	PVDC-UTC	Président	2
EL MAHMOUDI	Manar	PVDC-UTC	Trésorière	2
TYTÉCA	Dylan	PVDC-UTC	Secrétaire	2

LAY	Cyril	BDE-UTC	Responsable partenariat	0
LECHAT-MÉNARD	Némo	BDE-UTC	candidat	0
POTIER	Alexandre	BDE-UTC	candidat	0

Etaient absents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
GUENNEUGUES	Liza	BDE-UTC	Secrétaire	1
GODART	Juliette	BDE-UTC	Vice-présidente	1
CHELLE	Valentin	PTE-UTC	Trésorier	2
CATTEZ	Simon	PAE-UTC	Trésorier	2

Camille BEAUDOU, Présidente du PAE-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voies supplémentaires) réalisée par Simon CATTEZ. (Cf. annexe 1)

Alban DELBECQ, Président du PTE-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voies supplémentaires) réalisée par Valentin CHELLE. (Cf. annexe 1)

Comme stipulé dans l'article 20 des statuts du BDE-UTC, un quorum d'un tiers des voix délibératives est requis pour la tenue du CA, soit 10 voix. A l'ouverture, 28 voix étaient présentes, le conseil d'administration a donc pu avoir lieu.

1.2.Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du 3 avril, l'ordre du jour est le suivant :

- Vote des nouveaux membres
- Discussion à propos des nouveaux statuts
- Approbation des partenariats avec la Société Générale, School Phenomenon ainsi que tous les partenariats n'ayant pas été conclus avec la convention type de partenariat depuis février 2018
- Questions diverses

2. Vote des nouveaux membres

Vote des nouveaux membres :

- Némo LECHAT-MÉNARD qui remplacera Liza GUENNEUGUES pour le poste de secrétaire général du BDE-UTC :

0 abstention, 0 votes blancs, 0 vote contre et 28 votes pour : **le remplacement est approuvé à la majorité.**

- Alexandre POTIER qui remplacera Juliette GODART pour le poste de vice-président du BDE-UTC :

0 abstention, 0 votes blancs, 0 vote contre et 28 votes pour : **le remplacement est approuvé à la majorité.**

3. Discussion à propos des nouveaux statuts

À la fin du semestre le remplacement du BDE est toujours un problème. Nous voudrions mettre en place des élections anticipées pour éviter un bureau provisoire qui devra se charger des élections, et du reste.

Aujourd'hui pour voter des élections anticipées il faut un quorum de 100 personnes en AGE. Nous proposons de faire voter ces élections provisoires en CA et non pas en AGE (ou il est compliqué d'avoir le minimum de voix).

Il faudrait voter ces nouveaux statuts pendant une AGE durant par exemple la semaine blanche du Pic'asso ou un peu plus tard.

Idée pour palier à ce problème :

- Modifier la date des élections « normales » pour les placer au niveau des élections anticipées. Cela pourrait permettre un changement moins brutal. Par contre si il n'y a pas de liste qui se présente pour les élections il faudra prévoir ce cas et le définir bien précisément pour éviter des problèmes.

Un changement des statuts au niveau de la commission de sanction. Par expérience, cette commission est vraiment désagréable pour la personne sanctionnée mais aussi pour la commission en elle même. On voudrait donc définir un groupe de personne plus restreint pour cette commission, mais aussi préparer des types de sanctions et définir exactement comment se déroule la commission avec peut-être des temps de paroles et un mode opératoire.

Après discussion nous voudrions une commission de 7 personnes ayant toutes 1 voix :

- 3 personnes du BDE dont le président
- 1 représentant de chaque pôle
- La personne en question
- Le président de l'association qui a demandé la sanction (mais n'ayant pas de voix pour voter)

4. Approbation des partenariats avec la Société Générale, School Phenomenon ainsi que tous les partenariats n'ayant pas été conclu avec la convention type de partenariat depuis février 2018

Vote de validation du partenariat avec School Phenomenon :

5 abstention, 2 votes blancs, 2 vote contre et 19 votes pour : **validation du partenariat.**

Vote de validation du partenariat avec la Société Générale :

8 abstention, 0 votes blancs, 0 vote contre et 20 votes pour : **validation du partenariat.**

5. Questions diverses

Partenariat Défis Sécurité ?

L'UTC veut qu'on ait un partenariat avec une agence de sécurité pour les départs de navettes car l'UTC a une responsabilité pendant les départs de navettes depuis BF.

Peut être pas besoin de partenariat.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clos par le président de séance à 20h20.

Le président de séance
Paul Sainte-Cluque



La secrétaire de séance
Manon GNAEDIG



